



Symbole boursier (TSXV: CST)

Actions en circulation : 101 302 858

Pour diffusion immédiate

CO₂ Solutions annonce les résultats du troisième trimestre 2015

Progrès accéléré vers la commercialisation

Québec, QC, le 29 mai 2015 – CO₂ Solutions inc. (« la Société ») (TSX-V: CST) a publié aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 mars 2015. Les états financiers détaillés et le rapport de gestion de la Société peuvent être consultés au www.sedar.com.

Faits saillants pour le troisième trimestre

Le 3 février, CO₂ Solutions a annoncé que l'approvisionnement des composantes pour son usine de démonstration de 10 tonnes par jour était terminé et que la construction avait débuté. L'unité a été complétée après la fin du trimestre.

CO₂ Solutions a obtenu un engagement de 400 000 \$ de Développement économique Canada pour les régions du Québec pour l'optimisation de son procédé de capture du carbone et la production de sa nouvelle enzyme à l'échelle industrielle. En novembre 2014, la Société avait annoncé le développement d'une nouvelle enzyme exclusive, la 1T1, qui a une durée de vie plus longue dans le procédé de capture du CO₂ et offre une meilleure stabilité pour répondre aux spécifications requises pour la capture efficace du CO₂. Parallèlement, les résultats de la production initiale suggèrent que le coût de production par unité au poids de la protéine enzymatique pourrait être considérablement inférieur au coût des enzymes de tiers utilisées jusqu'à présent.

Événements significatifs ultérieurs

Le 20 avril 2015, la Société a annoncé qu'en raison de sa nomination récente au poste de présidente et chef de la direction de Technologies du développement durable Canada (TDDC), Leah Lawrence a démissionné de son poste de membre du conseil d'administration de CO₂ Solutions.

Le 23 avril, les résultats préliminaires des essais à l'Energy and Environmental Research Center (EERC) de l'Université du Dakota du nord ont été annoncés, et les résultats complets ont été présentés et publiés le 29 avril. Les résultats démontrent de façon concluante que la technologie enzymatique brevetée de CO₂ Solutions réduit les coûts de capture du carbone à des niveaux commercialement viables. Les coûts d'exploitation sont considérablement inférieurs à ceux obtenus par les technologies de référence actuelles à base d'amines, dix ans en avance de l'objectif défini par le Département de l'énergie américain.

À la suite de ces résultats exceptionnels, la Direction a décidé que la Société était en mesure de devancer son projet de démonstration afin d'accélérer la poursuite d'occasions commerciales, comme annoncé le 6 mai. La première mise en service de l'unité à Salaberry-de-Valleyfield a été annoncée le 19 mai.

Le 26 mai, la Société a annoncé son intention de clôturer un placement par voie de placement privé pour un produit brut entre 3 millions de dollars et 5 millions de dollars. Aux termes de ce placement, la société émettra des unités au prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription et chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,35 \$ par action ordinaire au cours des 36 mois qui suivront la date d'émission. Au 28 mai, sous réserve de la finalisation de la documentation nécessaire, des

indications d'intérêts de souscripteurs potentiels ont été reçues pour acquérir environ 14 000 000 unités, pour un produit brut d'au moins 3,5 M\$.

Commentaire de la direction

« Nous entamons une étape très excitante de notre développement, » a déclaré Evan Price, président et chef de la direction de CO₂ Solutions. « Les résultats obtenus à l'EERC, suivi par le démarrage de notre projet de démonstration à Salaberry-de-Valleyfield, ont provoqué des remous et, par conséquent, nous constatons une augmentation de l'intérêt à l'échelle mondiale de la part d'intervenants de l'industrie, de clients potentiels et d'autres intervenants. Les résultats des essais du projet de démonstration seront publiés après révision indépendante par des tiers. Les données provenant du projet seront utilisées pour déterminer les paramètres de fonctionnement et les coûts pour des unités commerciales. »

« Nous mettons en œuvre notre stratégie avec succès, en avance sur notre propre échéancier. Les événements récents ont accru la visibilité de notre entreprise et nous permettent de poursuivre activement les occasions commerciales que nous avons identifiées pour la réutilisation du CO₂ capté. Nous nous réjouissons à l'idée de partager périodiquement avec le marché nos développements futurs. »

Sommaire des résultats financiers

Produits

La Société n'a enregistré aucun produit pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2015. Les produits de la période financière de l'année précédente ont été générés en vertu d'ententes conclues au cours de l'exercice financier précédent en contrepartie de certaines données et rapports de projet. Les produits sont constatés lorsque des sommes non remboursables sont facturées selon les termes aux contrats. Il n'y avait aucune entente de cette nature pour les trimestres à l'étude. Les fonds reçus par le biais d'ententes de subvention signées avec les agences gouvernementales fédérales et provinciales (écoÉNERGIE, CCEMC et PARI) ne sont pas traités à titre de produits. Ces montants sont plutôt comptabilisés en réduction des dépenses pour la recherche et développement.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement, avant déduction des crédits d'impôt et de l'aide gouvernementale, ont augmenté de 1,6 M\$ totalisant 2,1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, comparativement à 0,5 M\$ pour la même période en 2014. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux associés au projet écoÉNERGIE. Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2015, les frais de recherche et de développement, avant déduction des crédits d'impôt et de l'aide gouvernementale, ont augmenté de 2,5 M\$, totalisant 3,9 M\$ comparativement à 1,5 M\$ pour la même période en 2014, principalement en raison des travaux associés au projet écoÉNERGIE.

L'aide gouvernementale pour la période de trois mois close le 31 mars 2015 totalisait 1,3 M\$ (0,08 M\$ en 2014). L'aide gouvernementale pour la période de neuf mois close le 31 mars 2015 totalisait 2,8 M\$ (1,2 M\$ en 2014). Les périodes de trois mois et de neuf mois incluaient des montants pour les dépenses admissibles réclamées d'organismes fédéraux et provinciaux (CCEMC, écoÉNERGIE, et PARI) pour des projets subventionnés approuvés. Les différences entre les périodes reflètent le calendrier et le type des travaux complétés ainsi que le niveau de subvention disponible pour chaque période en vertu des projets en cours et des réclamations effectuées aux organismes de financement.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour le trimestre totalisent 0,4 M\$, soit légèrement supérieurs (0,1 M\$) à la même période en 2014.

Perte et résultat global pour le trimestre

La Société a enregistré une perte de 1,4 M\$, soit 0,01 \$ par action, pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, une augmentation de 0,5 M\$, comparativement à 0,9 M\$, ou 0,01 \$ par action pour la même période en 2014. Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2015, la Société a enregistré une perte de 3,0 M\$, soit 0,03 \$ par action, une augmentation de 1,3 M\$ totalisant 1,7 M\$, ou 0,02 \$ par

action, par rapport à la même période l'année précédente. Cette augmentation de la perte reflète une augmentation des frais liés aux projets de la Société et de ses efforts pour la commercialisation de sa technologie.

Liquidités et situation financière

Au 31 mars 2015, la Société dispose de 976 876 \$ en trésorerie, et un fonds de roulement positif (actif à court terme moins passif à court terme) de 544 848 \$. La Société indique des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnels de 1 938 305 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2015. De plus, comme indiqué ci-dessus, la direction travaille présentement à l'obtention du capital nécessaire pour répondre à ses besoins de financement à long terme.

À propos de CO₂ Solutions

CO₂ Solutions est une société innovatrice dans le domaine de la capture du carbone à l'aide d'enzymes. Elle travaille activement au développement et à la commercialisation d'une technologie pour les sources stationnaires de pollution au carbone. La technologie de CO₂ Solutions réduit les coûts associés à la capture, séquestration et réutilisation du carbone (CSRC) pour en faire un outil viable de réduction du CO₂ et permettre à l'industrie d'en tirer de nouveaux produits rentables. CO₂ Solutions a bâti un vaste portefeuille de brevets reliés à l'utilisation de l'anhydrase carbonique pour la capture postcombustion efficace du dioxyde de carbone au moyen de solvants aqueux à faible énergie. Pour plus de renseignements sur l'entreprise, consultez le site www.co2solutions.com.

Énoncés prévisionnels de CO₂ Solutions

Certains énoncés dans ce communiqué peuvent être de nature prévisionnelle. Ces énoncés font référence à des événements futurs ou à la performance économique future de CO₂ Solutions et reflètent les hypothèses et attentes de la direction au moment présent. Certains facteurs inconnus peuvent affecter le cours des événements, la performance économique et les résultats d'exploitation abordés dans ce document. CO₂ Solutions ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou réviser tout énoncé prévisionnel, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf en fonction des exigences prévues par la loi à cet égard.

- 30 -

Relation avec les investisseurs et rapports avec les médias :

CO₂ Solutions :
Thom Skinner
418-842-3456, poste 223
thom.skinner@co2solutions.com
www.co2solutions.com

ou

TMX Equicom
Marc Lakmaaker
416-815-0700, poste 225
mlakmaaker@equicomgroup.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.